



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

SAS VIOLIER – Client Revendeur Leonidas

SIEGE SOCIAL – BUREAUX – DEPÔT LOGISTIQUE

**2855 ROUTE de la FENERIE
PARC D'ACTIVITES DES OLIVIERS
06580 PEGOMAS**

www.commandes.leonidas-kko.fr

commande@leonidas-kko.fr

CGV applicables à compter du 1^{er} janvier 2026

SAS VIOLIER

2855 Route de la Fénerie – Parc d'activités des Oliviers – 06580 PEGOMAS
tél : 04.92.42.00.99 – fax : 04.93.42.93.68 – mail : commande@leonidas-kko.fr
RCS GRASSE 452 773 518



1. Champ d'application – Acceptation

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») s'appliquent à l'ensemble des ventes de produits effectuées par la SAS VIOLIER auprès de ses clients professionnels.

Toute commande passée auprès de la SAS VIOLIER implique l'acceptation pleine, entière et sans réserve des présentes CGV, lesquelles prévalent sur tout autre document du client, notamment ses conditions générales d'achat.

Les présentes CGV respectent strictement les engagements contractuels liant la SAS VIOLIER à la SA Confiserie Leonidas.

2. Produits

La SAS VIOLIER distribue :

- des produits de la marque Leonidas (chocolats, pralines, confiseries),
- ainsi que des produits d'autres marques, notamment des produits de confiserie, d'emballage, de conditionnement ou de merchandising, dès lors que ces produits sont référencés, validés ou autorisés par la société Leonidas dans le cadre de l'exploitation des points de vente sous enseigne Leonidas.

Les produits sont destinés exclusivement à être commercialisés dans des points de vente sous enseigne Leonidas, titulaires d'un contrat et d'une charte point de vente en vigueur.

3. Disponibilité des produits

La SAS VIOLIER s'efforce de maintenir un niveau de stock suffisant afin d'assurer la continuité d'approvisionnement.

Toutefois, compte tenu des impératifs de fraîcheur des produits alimentaires et des contraintes d'approvisionnement, la SAS VIOLIER ne saurait être tenue responsable de l'indisponibilité temporaire de certains produits.

SAS VIOLIER



4. Prix

Les prix s'entendent hors taxes (HT) et hors frais de transport.

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au jour de la commande.
La SAS VIOLIER se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment.

5. Commandes

5.1 Cadence des commandes

Conformément aux dispositions contractuelles Leonidas, le client s'engage à passer commande au minimum tous les quinze jours, selon le planning communiqué par la SAS VIOLIER.

5.2 Support de commande

Les commandes sont valables uniquement lorsqu'elles sont saisies par le client via la plateforme de commande dédiée.

À titre exceptionnel, une commande pourra être transmise par mail, uniquement après accord préalable de la SAS VIOLIER.

5.3 Jour et délai de commande

Les commandes doivent être reçues au plus tard le mardi avant 12h.

- Commandes reçues dans les délais : livraison entre J+4 et J+8 jours ouvrés
- Commandes hors délai : livraison entre J+9 et J+13 jours ouvrés

Les samedis, dimanches et jours fériés ne sont pas considérés comme ouvrés.

5.4 Caractère ferme

Toute commande est ferme et définitive dès validation.
Aucune annulation ou modification ne pourra être acceptée dès lors que la commande est en cours de préparation ou d'expédition.

SAS VIOLIER



6. Livraisons

6.1 Planning et fréquence

Les livraisons sont effectuées selon le planning établi par la SAS VIOLIER, à raison d'une livraison minimum toutes les deux semaines.

6.2 Jours de livraison

Les livraisons peuvent intervenir du lundi matin au vendredi soir, sans jour fixe garanti, en fonction :

- des tournées logistiques,
- des volumes transportés,
- des conditions de circulation,
- des contraintes opérationnelles.

Le client ne peut ni exiger un jour précis de livraison, ni reporter une livraison programmée.

6.3 Lieu de livraison

Les livraisons sont effectuées exclusivement à l'adresse du point de vente sous enseigne Leonidas.

Toute livraison à une autre adresse constitue une livraison exceptionnelle, soumise à l'accord préalable de la SAS VIOLIER et susceptible d'engendrer des frais supplémentaires.

6.4 Dépose des marchandises

La dépose est effectuée à l'entrée du magasin ou de la réserve, sous réserve d'accessibilité pour une palette Europe (80 × 120 cm).

Toute manutention supplémentaire demandée par le client est réalisée sous sa seule et entière responsabilité.

SAS VIOLIER



6.5 Transport – Responsabilité

Les marchandises voyagent aux risques et périls du client.

Le transfert des risques intervient dès le chargement des marchandises dans les véhicules de livraison, au départ de l'entrepôt de la SAS VIOLIER, y compris en cas de livraison franco de port, quel que soit le mode de transport utilisé.

7. Frais de livraison – Franco de port

7.1 Franco

Le franco de port est accordé pour toute commande d'un montant de marchandises facturable égal ou supérieur à 1 200 € HT, par livraison et par point de vente.

7.2 Commandes inférieures au franco

Pour toute commande d'un montant de marchandises facturable inférieur à 1 200 € HT, une participation forfaitaire aux frais de transport d'un montant de 100 € HT sera facturée au client.

7.3 Livraisons exceptionnelles

Toute livraison hors planning habituel ou spécifique fera l'objet d'une facturation distincte, aux frais réels.

Le franco de port ne constitue pas un droit acquis et peut être modifié par la SAS VIOLIER, sous réserve d'information préalable du client.

8. Réception des marchandises

Le client est tenu de vérifier l'état et la conformité des marchandises lors de la livraison.

Toute réserve devra :

- être inscrite sur le bordereau de livraison,
- être confirmée par écrit (mail) dans un délai maximum de 48 heures.

À défaut, les marchandises seront réputées conformes et acceptées sans réserve.

SAS VIOLIER



9. Retours de marchandises

Aucun retour de marchandise ne sera accepté sans accord préalable écrit de la SAS VIOLIER.

Les retours sont strictement limités aux :

- produits défectueux,
- produits livrés non conformes à la commande.

Les produits retournés doivent :

- être dans leur emballage d'origine,
- ne comporter aucune inscription ni détérioration,
- être accompagnés d'un bon de retour validé.

Après contrôle, les produits reconnus non conformes pourront, au choix de la SAS VIOLIER, faire l'objet d'un avoir ou d'un remplacement.
Aucun remboursement en numéraire ne sera effectué.

10. Paiement

10.1 Modalités

Paiement par LCR à 15 jours date de facture.
Première commande : paiement comptant obligatoire.

Aucun escompte pour paiement anticipé.

10.2 Retard ou défaut de paiement

Tout retard de paiement entraîne de plein droit :

- intérêts de retard à trois fois le taux d'intérêt légal,
- indemnité forfaitaire de 40 €,
- frais de rejet bancaire : 60 € HT.

La SAS VIOLIER se réserve le droit, sans mise en demeure préalable, de suspendre les livraisons, d'exiger un paiement comptant et/ou de résilier la relation commerciale en cas d'incidents répétés.

SAS VIOLIER



11. Réserve de propriété

Les marchandises demeurent la propriété de la SAS VIOLIER jusqu'au paiement intégral, même en cas de revente.

12. Force majeure

La SAS VIOLIER ne pourra être tenue responsable en cas d'événement indépendant de sa volonté (grève, intempéries, rupture fournisseur, incident logistique, etc.).

13. Droit applicable – Juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

Les tribunaux de Nice sont seuls compétents, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

SAS VIOLIER

2855 Route de la Fénerie – Parc d'activités des Oliviers – 06580 PEGOMAS
tél : 04.92.42.00.99 – fax : 04.93.42.93.68 – mail : commande@leonidas-kko.fr
RCS GRASSE 452 773 518